MINISTERE DE L'EQUIPEMENT

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 31/05/2017 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de l'équipement - Arrondissement maritime – Cellule études et travaux maritimes
2	LIBELLE DU POSTE : Contrôleur de travaux
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : C CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : C
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : S/CHAP : 962-02 CODE POSTE : 1383 CENTRE DE TRAVAIL : 327 PROGRAMME R.H : 974-02
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Tahiti Papeete – Motu Uta
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Contrôleur de travaux pour la construction des équipements portuaires et pour leur maintenance pour la Polynésie française hors Port Autonome de Papeete.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES :
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef de la cellule études et travaux maritimes
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Poste informatique relié au réseau, téléphone fixe
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Longs déplacements dans les îles
13	**ACTIVITES PRINCIPALES :** - Contrôler les travaux en phase chantier pour les opérations de réparation ou de nouvelles constructions d'ouvrages maritimes (quai à caboteurs, darses, digues, débarcadères …) dans les diverses îles de la Polynésie française - Contrôler les métrés et les situations financières des travaux - Assurer le suivi des travaux et le pilotage des réunions de chantier - Assurer ponctuellement les travaux de maintenance des ouvrages maritimes
14	ACTIVITES ANNEXES :

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Agent technique
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Génie civil, ouvrages maritime

S: Sensibilisation, **A**: Application; **E**: Expert

17	**COMPETENCES**	**S**	**A**	**E**
	- Avoir des connaissances en infrastructures maritimes		X	
	- Avoir une compétence en suivi de chantier		X	
	- Avoir des connaissances en marchés publics,		X	
	- Avoir de bonnes qualités relationnelles		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Avoir exercé dans le domaine maritime.
19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans.

Le directeur de l'équipement
Date :
Signature :

L'agent
Date :
Signature :